**REGLEMENT CLIENTS – DOMISYL**

*Bien-être à domicile : des règles simples pour une expérience sereine et respectueuse*

**Respect mutuel**

* Nos intervenant(e)s sont formé(e)s, qualifié(e)s et sélectionné(e)s avec soin. Ils/elles doivent être traité(e)s avec respect et bienveillance
* Tout comportement inapproprié, déplacé ou intimidant entraînera immédiatement l’arrêt de la prestation sans remboursement

**Cadre des prestations**

* Les prestations proposées sont exclusivement non médicales, non thérapeutiques et non sexuelles
* Nos services relèvent du bien-être (massage, soin, sport) en dehors de toute visée curative
* L’intervenant(e) se réserve le droit de refuser une prestation en cas de contre-indication manifeste ou de demande hors cadre

**Préparation du lieu d’intervention**

* Le client veille à mettre à disposition un espace calme, propre, sécurisé avec suffisamment de place pour installer le matériel (table de massage, tapis, …)
* Les animaux domestiques doivent être tenus à l’écart durant toute la durée de l’intervention

**Horaires, ponctualité et annulation**

* L’intervenant(e) arrive à l’heure prévue ; en cas de retard ou d’imprévu, le client est prévenu
* Le client s’engage à être présent et prêt à l’heure convenue
* Toute annulation doit être signalée au moins 24h à l’avance. En dessous de ce délai, la prestation pourra être facturée.

**Hygiène et sécurité**

* Le client doit être propre et en bon état d’hygiène avant toute prestation
* En cas de problème de santé ou de traitement médical en cours, il doit informer l’intervenant(e) au préalable
* Domisyl se réserve le droit de refuser une intervention si les conditions d’hygiène ou de sécurité ne sont pas réunies

**Engagement Domisyl**

* Nos intervenant(e)s appliquent des protocoles d’hygiène rigoureux
* Domisyl garantit confidentialité, respect et qualité à chaque étape du service